

Quand la télé rejoue le Festival des roses



La nouvelle rose avait été baptisée par sa marraine Sabine Kilchoer, l'obteneur Alain Meilland, le conseiller technique Jean-Luc Pasquier et le président Michel Zadory. Mardi, on ressortira le champagne pour la RTS. PHOTO ISABELLE KOTTELAT

TOURNAGE L'orage du 15 juin a compromis le tournage de *Passe-moi les jumelles*. La scène sera rejouée le mardi 30 juillet.

ESTAVAYER-LE-LAC

Le 4^e Festival des roses a connu son succès populaire à la mi-juin, à la satisfaction de tous. Tous, saut la RTS qui avait prévu de tourner de belles images, le samedi 15 juin en soirée, lors du baptême de la rose *Château de Chenaux*, pour l'émission *Passe-moi les jumelles*. C'était sans compter sur un orage mémorable qui a brouillé les cartes.

«La RTS a décidé de reconstituer cette cérémonie de baptême», prévient Michel Zadory,

infatigable président et fondateur du Festival des roses. Cette reconstitution, qui n'est pas un poisson d'avril, aura lieu le mardi 30 juillet, dès 14 h 30, dans la cour du château de Chenaux. Cet enregistrement fera donc partie de l'émission *Passe-moi les jumelles* qui sera diffusée cet automne, qui aura comme invité Jean-Luc Pasquier, chroniqueur horticole et conseiller technique du festival staviacois.

Forcément, un baptême mérite un peu de public, la population et les estivants sont donc conviés à jouer le rôle de figurants. Et pour récompenser les dignes acteurs, la RTS offrira même l'apéritif en fin de tournage... pour autant que la météo le permette. **RG**

L'Estivale, un programme qui s'adresse à tous

FESTIVAL La manifestation commence le 31 juillet aux sons rocailleux du rock. Le 1^{er} août le rap prendra la relève. La chanson française sera au rendez-vous le 2 et le 3 sera tutti frutti.

ESTAVAYER-LE-LAC

La grande scène s'apprête, cette année encore, à accueillir du beau monde. Du côté de la scène du lac, outre des talents confirmés, l'Estivale Open Air promet de belles découvertes.

Esprit blouson noir, le mercredi 31, avec trois groupes très rock'n'roll sur la grande scène. A ne pas manquer, les hypnotiques Last Train qui ouvrent les feux. Ils seront suivis par les Suédois de The Hives et par le punk-rock de The Offspring. La guitare régnera en maîtresse sur la scène du lac avec The Last Moan, Sacha Love et John J. Presley.

Rap et hip-hop

Le 1^{er} août, les rappers et autres hip-hoppeurs prendront une petite pause le temps des feux d'artifice. (Cette soirée de concerts est payante.) A noter qu'Orelsan donnera là son unique prestation en Suisse de cet été. Des mauvais garçons, nés avec un stylo à la main, comme Moka Boka ou Cadillac répandront leur virus musical sur la scène du lac.

Changement de registre radical, vendredi 2 août, et place à la chanson française. Douceur, poé-

sie, nostalgie auront la part belle avec Bernard Lavilliers, Julien Clerc ou encore Pascal Obispo. Début de soirée en douceur sur la scène du lac avec Les Fils du Facteur et Naya, puis ambiance méliée avec Diolo.

On dansera encore jusque tard dans la nuit samedi 3. Le pionnier du rap français, Disiz La Peste, se lancera en pole position côté grande scène. Il sera suivi par Romeo Elvis et Petit Biscuit. L'electro-rap-reaggae de The Broots, l'electro/hip pop d'Arthur Henry et la pop-folk de Coco Bans seront au menu de la scène du lac.

■ LUDMILA GLISOVIC

Plus d'infos sur www.estivale.ch



Rencontres populaires et musicales sous les étoiles. PHOTO A/BLAISE KORMANN

Mélange des genres en quatre soirées

Du 31 juillet au 3 août, les artistes enflammeront les deux scènes.

Programme sur la grande scène:

- Mercredi 31 juillet, 19 h Last Train, 21 h 39 The Hives, 23 h 30 Offspring.
- Jeudi 1^{er} août, 18 h Hocus Pocus, 20 h 30 Georgio, 21 h 15 pause, feux d'artifice, 23 h 15 Orelsan.
- Vendredi 2 août, 19 h Bernard Lavilliers, 20 h 45 Julien Clerc, 23 h 15 Pascal Obispo.
- Samedi 3 août, 19 h Disiz La Peste, 21 h 15 Romeo Elvis, 23 h 30 Petit Biscuit.

Programme sur la scène du lac:

- Mercredi 31, 18 h The Last Moan, 20 h 15 Sacha Love, 22 h 30 John J. Presley, 0 h 30 Kematic Kem.
 - Jeudi 1^{er} août, 17 h Moka Boka, 19 h 15 Zola, 22 h 30 Cadillac, 0 h 30 Patate douce.
 - Vendredi 2, 17 h 45 Les Fils du Facteur, 20 h 10 Maya, 22 h 15 Diolo, 0 h 30 Igor Blaska.
 - Samedi 3, 18 h The Broots, 20 h 15 Arthur Henri, 22 h 30 Coco Bans, 0 h 45 Nozégate Krew.
- Capitain Morgan:
toutes les fins de soirée vers 0 h 30, The JB.

Cet été, sur la route, gardez vos distances!

SÉCURITÉ La campagne de prévention routière de l'été vise les distances de sécurité. Pour que ça passe juste, juste.

BROYE

«Seuls les imbéciles ne respectent pas la règle des 2secondes!» Si vous arrivez à dire cette phrase entre le moment où le véhicule qui circule devant vous passe un repère que vous aurez choisi (une borne ou un panneau de signalisation) et celui où vous-même passez ce point, vous roulez à la bonne distance. Vous pouvez aussi compter «21... 22» ou «1 crocodile, 2 crocodiles», et ça passe juste.

«Juste Juste», c'est le slogan de la campagne de prévention routière lancée en 2019 par la police cantonale, en partenariat avec l'Office cantonal de la circulation et de la navigation (OCN), l'Office fédéral de routes (Ofrou) et le TCS. Après les deux-roues ce printemps, le deuxième thème, celui de l'été, vise les distances de sécurité.

Un terrain de foot pour s'arrêter

Parce qu'on ne se rend pas toujours compte qu'à 120 km/h, par exemple, pour s'arrêter dans des conditions optimales, il faut compter la longueur d'un terrain



Imparable, l'appareil de simulation pour démontrer les temps de réaction et de freinage à 120 km/h!

PHOTO IK

de foot! A 120 km/h, même en laissant trois longueurs de voiture devant soi (environ 15 mètres) et en réagissant à la seconde, il faut s'attendre à un choc à une vitesse de 60 km/h. Mortel donc.

«En 2018, 125 accidents ont été constatés sur les routes fribourgeoises, dont 84 avec des blessés graves ou légers. Le non-respect de la distance de sécurité entre les véhicules était la cause principale des accidents», indique la police

cantonale dans un communiqué. «En été, 11% des accidents de la route sont dus à une distance insuffisante. C'est la deuxième cause d'accident en juillet-août», précise l'adjudant Yvan Baechler, responsable de la prévention routière à la police fribourgeoise.

En plus, une étude scientifique a révélé que lorsqu'il fait chaud, on sécrète une molécule APH qui nous fait passer en mode survie, donc plus agressif, avec davantage de prises de risques. Et donc les conducteurs roulent plus proches, souligne Yvan Baechler.

La campagne de sensibilisation de l'été comprend des affiches tendues sur les ponts des autoroutes, mais aussi des contrôles préventifs avec interception de véhicules. De son côté, l'Ofrou sortira à la fin de l'année un guide des bonnes pratiques sur l'autoroute.

Mais juridiquement qu'est-ce qu'on risque de rouler trop près?

Lourd, répond André Demierre, responsable du service juridique à l'OCN. Au lieu des deux secondes de distance si on laisse entre 0,6 et 0,79 seconde, l'infraction est qualifiée de moyenne gravité. Moins de 0,6 seconde et c'est une infraction grave. «Juste insensé, malheureusement on voit ça tous les jours, regrette André Demierre. C'est une violence routière absolue.» L'an dernier, 171 permis de conduire retirés pour ce motif, avec ou sans accident, sur dénonciation policière.

Le mot d'ordre est donc de ne pas coller celui de devant, et de ne pas se rabattre trop court après avoir dépassé. Mais que faire si c'est celui de derrière qui nous talonne de trop près? Ne pas freiner, mais ralentir, et actionner les warnings, conseille Pierre-André Singer, responsable de la prévention à l'OCN.

■ ISABELLE KOTTELAT

Cheyres-Châbles Tourisme innove

BALADE GOURMANDE L'association démontre que sa région est bonne à déguster sans modération.

CHEYRES/CHÂBLES

Venant juste de passer la cinquante Cheyres-Châbles Tourisme met un coup d'accélérateur. «La société de développement de Cheyres, fondée en 1968, a été créée alors que les activités au bord du lac se développaient et qu'il souffrait d'un manque d'infrastructures touristiques», relate Catherine Nobbs-Balimann, présidente de l'association qui se nomme désormais Cheyres-Châbles Tourisme.

Sans être tout à fait comparable, l'association relève des similitudes entre la situation actuelle et celle qui prévalait à la fin des années 60.

En effet, si aujourd'hui des emplacements pour l'accueil des touristes, comme les bateaux, les mobile-homes ou les chalets ont été créés, tous regrettent l'inexistence d'un lieu adapté aux personnes de passage.

«Nous faisons le constat qu'il manque des places pour les personnes en transit sur toute la rive broyarde du lac, regrette la présidente. Nous n'avons pas de terrain de camping, ainsi les personnes qui voyagent en camping-car n'ont pas la possibilité de s'arrêter chez nous.»

Afin de répondre à ce besoin, l'association cherche des solutions. «Nous avons déjà un pro-



Catherine Nobbs-Balimann à l'emplacement de la deuxième station de la balade. PHOTO LUG

jet et nous sommes en discussion avec la commune à ce sujet.»

A noter que Cheyres-Châbles Tourisme, qui soutient de nombreuses manifestations, finance ses activités grâce aux taxes de séjour. «A part notre secrétaire qui travaille à 40%, nous sommes tous bénévoles», précise Catherine Nobbs-Balimann.

Dans l'immédiat, l'association a mis en place sa première balade gourmande qui aura lieu le samedi 17 août. Entre lac et vignes, tant pour les yeux que pour les papilles, l'itinéraire de 6 km met l'eau à la bouche. Une occasion de découvrir des produits du terroir vraiment locaux. «Nous désirons aussi faire connaître notre région.»

■ LUDMILA GLISOVIC

Balade le 17 août. Délai d'inscription, au plus tard, le 3 août. Prix dès 16 ans 65 fr.; 7 à 15 ans 25 fr.; gratuit jusqu'à 6 ans. Premier départ, 9 h 30, depuis la salle communale de Cheyres. Inscriptions et plus d'infos sur www.cheyres-châbles-tourisme.ch

Les tongs peuvent coûter cher

La tong qui se prend dans la pédale de frein, le pied nu rendu humide par la piscine qui glisse sur l'accélérateur: s'il n'y a pas de base légale qui interdise d'être pieds nus ou en tongs au volant, il est très peu recommandé de conduire les ortheils à l'air. En cas d'accident, ce détail peut peser lourd sur la facture. S'il est avéré que le genre de chaussure a contribué à l'accident, on peut même s'attendre à un retrait de permis. Voire une assurance responsabilité civile qui se retourne contre l'automobiliste pour faute grave. Et c'est pareil si on porte des talons hauts ou des chaussures de marche peu souples pour la conduite. **IK**